

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5938>



CTSD moyens collèges : déclaration FSU

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Publication date: mercredi 5 février 2020

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Déclaration préalable au CTSD du 5 février 2020

Aujourd'hui cela fait 2 mois jour pour jour que la FSU avec les organisations syndicales FO, CGT et Solidaires se mobilisent pour demander le retrait d'un projet de réforme des retraites totalement injuste, destructeur du pacte social, flou, non fondé et seulement argumenté par le besoin de faire des économies sur le dos des futurs retraités.

Le mouvement social contre la réforme des retraites anime le pays entier. Un mouvement auquel l'opinion publique apporte encore et toujours majoritairement son soutien et auquel les personnels de l'Education nationale dans leur diversité – enseignant.e.s, mais aussi AESH, personnels techniques, administratifs participent avec force, détermination et ténacité. Après une carrière consacrée au service de l'intérêt général, nous sommes toutes et tous, ici, en tant que fonctionnaires, les perdants de cette réforme.

Nous continuons d'affirmer que cette réforme ne fera que renforcer les inégalités professionnelles si l'on ne prend plus en compte les 6 derniers mois dans le calcul de nos retraite. Le ministère le sait bien d'ailleurs, ses différents bilans sur les IMP, sur les heures supplémentaires, sur l'accès à la classe exceptionnelle sont accablants sur les inégalités H/F !

Le conseil d'État lui même est venu, non seulement confirmer nos critiques formulées depuis plusieurs mois, mais a fait également apparaître une étude d'impact insincère et non objective.

Pour les enseignants le premier ministre avait lui-même précisé que « l'application absurde des nouvelles règles pénaliserait les enseignant.e.s. »

Absurde encore, la loi de programmation qui devait être « historique » et qui n'aura même pas eu l'occasion de rentrer dans la petite histoire des petites promesses non tenues puisqu'elle même a été retoquée par le conseil d'État car jugée non constitutionnelle. Le ministre a évoqué 500 millions d'euros de plus sur le budget, rappelons ici que le gel du point d'indice depuis 2017 a fait perdre plus de 700 millions d'euros de rémunération aux enseignants. Le compte n'y est donc pas !

Bien sûr dans la défiance des personnels il y a la loi de transformation de la fonction publique qui prive les fonctionnaires de l'examen de leurs promotions et mobilités lors des CAPA. Comme si cela ne suffisait pas les organisations syndicales sont largement mises de côté pour discuter par exemple les circulaires de mutation.

Pourtant nous devrions, nous enseignants être habitués à ne pas être écoutés, oubliés voire méprisés comme le fait le ministre de l'Education depuis sa prise en fonction. Mais il y a des choses auxquelles heureusement on ne s'habitue pas. Comme ces réformes successives qui dégradent les conditions de travail des enseignants et celles d'apprentissage des élèves.

La réforme des lycées est assez symbolique du fonctionnement aujourd'hui de notre Institution et de la dégradation du service public d'éducation. Un passage en force malgré une forte opposition des enseignants et aucune concertation ni prise en compte des critiques formulées. Les E3C qui en découlent révèlent donc l'impréparation, l'infaisabilité et le manque de pertinence pédagogique de cette réforme du lycée, du baccalauréat et de l'accès à l'université. Quand il faut en passer par des dépôts de plainte contre des enseignants, par des forces de l'ordre armées dans les cours de récréation, par des élèves filtrés puis enfermés dans leur établissement pour passer les trois épreuves d'un coup, on se demande où est la confiance tant prônée par le ministre ? Malheureusement les agents de l'Education Nationale en sont aujourd'hui bien plus à l'heure de la défiance. Jamais en salle des maîtres, en salle des professeurs, autant de collègues n'ont manifesté leur désarroi, leur colère. Certains, de plus en plus nombreux, parlent de grève administrative (notamment par la rétention des notes) parlent de démission de tâche de coordonnateur, de référent, de professeur principal, voire de démission pure et simple. Ceci devrait alerter chacun à l'étage où il se trouve : il y a une désaffection massive des jeunes se présentant aux concours et ceux qui enseignent parlent de démissionner.

Bref une réforme de plus dans laquelle les enseignants ne trouvent pas le sens, qui les met en souffrance professionnelle, et qui va desservir les élèves. Une réforme de plus dont l'objectif prioritaire est la suppression de poste – 138 dans notre académie !

La DHG que vous nous présentez répond à la même logique de suppressions de postes et donc de dégradations des conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves... ;

Pour ce qui nous préoccupe plus particulièrement aujourd'hui, la répartition de la DHG départementale sur les collèges icaunais, nous ne pouvons exprimer autre chose que notre mécontentement, tant sur le fond que sur la forme avec des documents que nous continuons à trouver parcellaires par rapport aux années précédentes.

La reprise en main par le rectorat des DHG des 4 départements se traduit par une baisse inadmissible de qualité des documents présentés.

La FSU demande à ce que les effectifs ULIS soient inclus dans les documents fournis par la DSDEN. La FSU réclame également que soit communiqué le détail des allocations à l'aide de l'effet de seuil, et les établissements qui en bénéficient, à la fois pour les collèges urbains de l'Auxerrois et pour les collèges les plus ruraux de notre département. La FSU demande la communication du détail du calcul de la dhg des établissements.

La FSU soutient une fois encore la demande de création d'une UPE2A au collège Maurice Clavel d'Avallon.

La FSU demande que les ajustements demandés par les collèges demandeurs soient faits avant mars, avant que des suppressions de poste inutiles n'aient lieu ou que des partages de service soient imposés à des collègues qui souffrent de ces annonces de détérioration de leurs conditions de travail.

Nous continuons de contester la politique d'augmentation des heures supplémentaires qui ne fait que dégrader les conditions de travail de la profession et aussi des élèves. Nous continuerons d'accompagner la profession dans son refus des heures supplémentaires. Nous pensons par exemple au collège de Noyers où les HSA ont doublé d'après vos documents.

Pour toutes ces raisons, la FSU appelle à continuer la mobilisation contre toutes les regressions sociales et ne peut qu'afficher la plus grande circonspection concernant les conditions de rentrée présentée pour l'année scolaire 2020. Avec les moyens alloués à notre département vous ne pouvez préparer la réussite de tous les élèves : vous gérez la pénurie organisée par le gouvernement !